

## Connaître les rôles des représentants des travailleurs en ESAT **NOUVEAU**

INTER-STRUCTURES

9 & 10  
SEPT  
2025



Vous travaillez dans un ESAT.

Dans un ESAT il y a différents représentants des travailleurs.

Ils aident les autres à s'exprimer.

Ils portent la parole des autres.

Ils défendent des idées et font des propositions.

Il y a par exemple :

- > Le délégué des travailleurs
- > Les représentants du CVS
- > Les membres de l'Instance Mixte

Il peut y avoir aussi les syndicats.

Chaque représentant a un rôle et des missions différentes.

Cette formation explique le rôle de chaque représentant en ESAT.

### POURQUOI ?

Cette formation sert à :

- > Connaître tous les représentants en ESAT.
- > Comprendre la différence entre le rôle de délégué, de représentant CVS et de membre de l'instance mixte.

### DE QUOI VA-TON PARLER ?

- > C'est quoi représenter les autres ?
- > À quoi sert le délégué des travailleurs ?
- > C'est quoi l'instance mixte ?
- > C'est quoi le CVS ?
- > C'est quoi un syndicat ?
- > À quoi servent tous ces différents représentants ?
- > Quels sujets concernent les différents représentants ?

### POUR QUI ?

- > Pour des travailleurs d'ESAT qui sont délégué des travailleurs ou représentant au CVS
- > Pour des personnes qui ont choisi de participer.

**Vous n'avez pas besoin de connaître le sujet pour participer à la formation.**

### COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications
- > Le formateur utilise des documents en facile à lire et à comprendre
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux
- > Il y a des discussions avec les autres personnes du groupe
- > Un professionnel peut participer comme personne de soutien

**Les discussions et les jeux permettent de voir si vous avez compris la formation.**



#### L'ORGANISATION DE LA FORMATION :

- La formation dure 2 jours.
- Dans la formation, il y a 8 à 12 personnes
- Le formateur s'appelle Pauline PAYRASTRE ou Charles RIGAUX ou Arnaud SENNEPIN
- Cette formation peut être dans votre établissement.
- Il y a aussi une formation avec d'autres établissements les 9 et 10 septembre 2025, à Dijon
- Pour vous inscrire à la formation vous pouvez demander de l'aide aux professionnels qui vous accompagnent.
- La formation est payée par votre établissement ou un organisme qui paye les formations.
- Tarifs 2025 : **1 080 € à 1 520 €** / jour en intra **200 € à 280 €** / jour / personne en inter-structures (tous les prix sont à la page 11)